

FINANCEMENT PARTICIPATIF

« Aujourd'hui, la collecte se fait en moins d'une journée »

Mettre en relation investisseurs et PME en quête de financement alternatif : c'est l'objectif de la plateforme ClubFunding qui a déjà séduit 5 000 investisseurs et financé 38 projets via des émissions obligataires de 500 000 € en moyenne. Rencontre avec David Peronnin et David El Nouchi, les deux jeunes co-fondateurs.

Propos recueillis par Carole Molé-Genlis

Comment est né Clubfunding ?

David Peronnin : Après nos études à Dauphine, chacun a pris des voies différentes. Mais nous réfléchissions à entreprendre et mettre en relation des PME, qui recherchent de nouvelles opportunités de financement, et des investisseurs qui cherchent à prêter. C'est ainsi qu'est né Clubfunding en 2014.

Nous avons obtenu un visa en mai 2015 auprès de l'AMF en tant que Conseiller en investissement participatif (CIP).

David El Nouchi : Nous faisons aussi le constat qu'entre financements bancaires et augmentations de capital, il n'y avait pas vraiment d'alternatives pour les TPE-PME.

Que propose votre plateforme ?

D.P. : A la différence de nombreuses plateformes de crowdfunding, nous proposons à des investisseurs particuliers, mais aussi des family offices, d'investir dans des obligations émises par des entreprises réalisant déjà plusieurs millions de chiffre d'affaires. Il s'agit d'une sorte de dette mezzanine en complément des prêts bancaires : en effet, les banques ne financent pas tous les besoins (investissements immatériels par exemple). Certaines nous envoient même des dossiers.

Sur quels projets portent les financements ?

D.EN. : Il s'agit de projets matures, diversifiés, structurés, surtout des projets de développement. Le ticket moyen emprunté est de 500 000 € mais nous avons récemment réalisé une émission obligataire record de 2,2 M€. Pour le moment, un projet sur deux concerne l'immobilier : promoteurs, foncières, marchands de biens, etc. Mais nous avons eu à financer par exemple récemment une société exploitant des micro-crèches ou une société de production audiovisuelle. Nous avons financé au total 38 projets avec zéro retard et zéro défaut de paiement : 7 à 8 projets pour un total de 1 M€ en 2015, près de 15 projets pour 4 M€ en 2016 et cette année, une vingtaine de projets pour plus de 10 M€.

Comment les identifiez-vous ?

D.P. : Il y a trois types de sourcing : directement via notre plateforme Internet, avec des apporteurs d'affaires et avec nos commerciaux qui repèrent des sociétés susceptibles d'avoir des besoins en financement. Nous avons parfois des démarches spécifiques comme notre présence au dernier salon de la franchise qui a généré de nombreux contacts.

Qui sont les investisseurs et comment vous faites-vous connaître auprès d'eux ?

D.P. : Au total, nous avons séduit près de 5 000 investisseurs dont environ 500 réguliers. Le ticket moyen est de 10 000 €. Les temps de collecte se réduisent : en 2015, nous mettions trois semaines à collecter, aujourd'hui, moins d'une journée, grâce à des campagnes SMS. Par exemple fin août, nous avons financé un projet d'un promoteur immobilier breton : en 30 minutes, la collecte était clôturée !

Comment déterminez-vous les conditions de l'émission obligataire ?

D.EN. : Une équipe réalise une analyse quantitative et qualitative très sélective et c'est un comité constitué de personnalités extérieures à ClubFunding (fonds d'investissement, banquiers et anciens banquiers, etc.) qui prend la décision finale. Nous négocions le taux d'intérêt selon des garanties (caution personnelle par exemple). Les taux vont de 9 à 11 % pour une durée comprise entre 6 et 48 mois.

De quelle façon vous rémunérez-vous ?

D.P. : Via une commission de 5 % du montant financé : 2,5 % à la mise en place et 2,5 % au remboursement.

Quelles sont vos ambitions ?

D.EN. : Nous visons une rentabilité d'ici 18 mois en tablant sur 24 M€ de financement en 2018 avec un rythme d'un à deux dossiers par semaine, l'objectif ultime étant d'arriver à traiter un à deux dossiers par jour pour 100 M€ de financement par an. ■



David Peronnin et David El Nouchi
Cofondateurs
ClubFunding



Les taux vont de 9 à 11 % pour des prêts de 6 à 48 mois